

LA LETTRE DU CEPII

CENTRE D'ÉTUDES PROSPECTIVES ET D' INFORMATIONS INTERNATIONALES

■ Maghreb : contrainte financière et ajustement

Comme beaucoup d'autres pays en développement, les trois pays du Maghreb central ont connu au cours des années quatre-vingt les difficultés liées à la contraction et au renchérissement des financements internationaux. L'Algérie et la Tunisie ont de surcroît subi la dégradation de leurs termes de l'échange. Tous trois ont adopté des mesures de stabilisation et engagé des réformes structurelles. Plusieurs années après, le Maroc et la Tunisie apparaissent à bien des égards comme des exemples de réussite des programmes d'ajustement et se tournent de plus en plus vers l'espace économique européen. L'Algérie, par contre, est en proie à une crise généralisée. Ce contraste illustre une nouvelle fois les grandes difficultés qu'ont les pays aux ressources externes peu diversifiées à réagir à une dégradation de leurs paiements extérieurs. Mais la gestion de la dette et la crise politique expliquent aussi les difficultés particulières de l'Algérie : la libéralisation engagée il y a quatre ans se trouve bloquée.

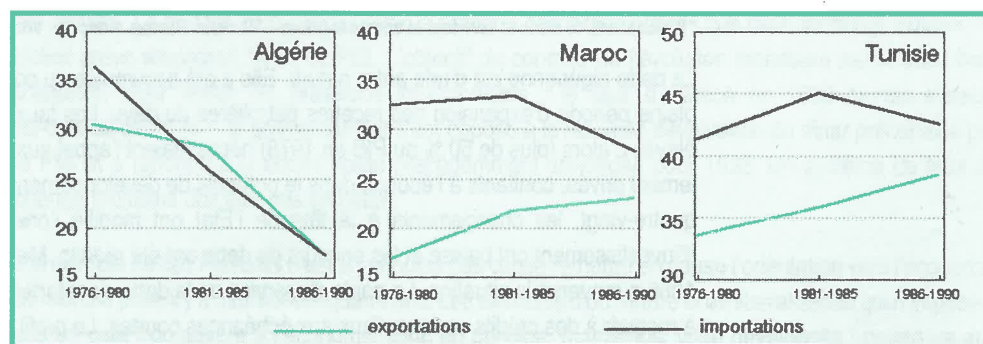
1

Echanges et dette : deux facteurs de différenciation

La réduction des financements extérieurs provoquée par la crise internationale de la dette, et la charge très lourde de l'endettement accumulé par les pays du Maghreb, ont contraint ces derniers au rééquilibrage de leur solde courant. En Algérie, la structure des échanges et le poids financier de la dette ont conduit à un ajustement des importations particulièrement sévère.

Quand le contre-choc pétrolier de 1986 a brutalement fait chuter la valeur des exportations algériennes de 38 %, aucun autre poste des recettes courantes ne pouvait amortir le choc. Les exportations d'hydrocarbures constituent en effet 85 % des recettes courantes du pays.

GRAPHIQUE 1 - Exportations et importations (en % du PIB à prix courants)



Source : Banque mondiale, *World Tables* 1992.

En Tunisie comme au Maroc, l'importance des transferts privés et des recettes du tourisme (50 % des crédits courants marocains, 33 % de ceux de la Tunisie sur les années 1984-1991) a réduit l'ampleur de l'ajustement nécessaire. Amorcée au cours des années soixante-dix, l'insertion des deux pays dans la division internationale du travail était restée limitée. La protection des industries nationales et l'appréciation réelle du taux de change avaient désavantagé les activités exportatrices. Celles-ci cependant ont pu rapidement réagir à la suppression des obstacles à l'exportation. La dévaluation a été particulièrement efficace. Outre ses effets positifs sur les transferts privés et le tourisme, elle a favorisé une expansion rapide des exportations dans des secteurs, tel le textile, où existe une forte élasticité de la demande au prix et où l'offre est rapidement extensible. La composition des exportations s'est ainsi modifiée. La part des produits manufacturés a sensiblement augmenté pour atteindre 48 % des

exportations marocaines et 68 % de celles de la Tunisie à la fin des années quatre-vingt, réduisant la sensibilité jusque-là très forte des recettes à la conjoncture des marchés de produits primaires.

La structure des recettes courantes n'a pas été le seul élément de différenciation du rééquilibrage financier des pays du Maghreb. Le traitement de la dette a joué aussi un rôle déterminant. Il a été différent dans chacun des pays selon la nature et l'importance de la dette, les politiques nationales et l'attitude des bailleurs de fonds.

Des trois pays, le Maroc est le plus lourdement endetté. Un écart de plus de dix points de PIB entre le taux d'épargne national et le taux d'investissement, maintenu tout au long de la deuxième moitié des années soixante-dix, a conduit à un endettement extérieur représentant en 1980 plus de la moitié du PNB et plus de deux fois le niveau des exportations. Au début des années quatre-vingt, les difficultés accrues du Maroc, l'échec des tentatives de stabilisation et le coût du crédit international ont fait grimper les ratios d'endettement. Le service de la dette a atteint jusqu'à 40 % des recettes d'exportation. Les rééchelonnements qui se sont succédé depuis 1983 et le soutien financier des institutions financières internationales ont permis au Maroc d'alléger cette charge et de restructurer sa dette : plus des trois-quarts de la dette marocaine sont désormais détenus par les créanciers publics, et les conditions d'emprunt (taux d'intérêt, maturité, période de grâce et élément de libéralité) ont été sensiblement améliorées.

Ayant également bénéficié d'apports publics multilatéraux et bilatéraux substantiels, la Tunisie, moins sévèrement endettée, est parvenue à une restructuration du même ordre sans être contrainte de recourir au rééchelonnement. L'amélioration de sa situation économique et financière lui a permis d'accéder à nouveau en 1992 aux crédits bancaires internationaux.

TABLEAU - Ratios d'endettement (moyenne sur les années 1988-1991)

	ALGERIE	MAROC	TUNISIE
Encours de dette			
- en % du PNB	56	94	68
- en % des exportations*	246	299	136
Service de la dette en % des exportations*			
- service total	72	27	23
- dont intérêts	18	15	8

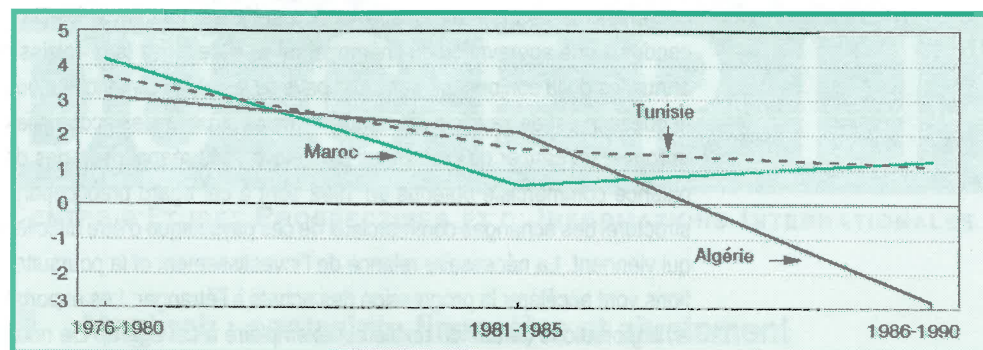
* exportations de biens et services, et transferts privés. Source : Banque mondiale, *World Debt Tables*, 1992-1993.

La dette algérienne est d'une autre nature. Elle a été accumulée au cours des années soixante-dix en pleine période d'expansion des recettes pétrolières du pays. Les taux d'investissement extrêmement élevés d'alors (plus de 50 % du PIB en 1978) nécessitaient l'appel aux crédateurs étrangers, essentiellement privés, confiants à l'époque dans le potentiel de développement du pays. Au début des années quatre-vingt, les changements à la tête de l'Etat ont modifié l'orientation économique. Les taux d'investissement ont baissé et les encours de dette ont été réduits. Mais la chute des prix pétroliers de 1986 a renversé la situation. Le poids du service de la dette s'est fortement accru et a conduit l'Algérie à recourir à des crédits commerciaux aux échéances courtes. Le profil des amortissements de la dette s'est ainsi déformé, accusant une "bosse" importante au début des années quatre-vingt-dix.

L'Algérie n'a cependant pas voulu renégocier sa dette auprès du Club de Paris (l'essentiel des créances privées détenues sur l'Algérie bénéficie de garanties publiques), et a cherché à obtenir un refinancement par le marché. Elle n'y est parvenue que très partiellement et n'a pu éviter que les nouveaux crédits soient conditionnés à des accords avec le FMI. Surtout, ce choix l'a conduite à supporter un service de la dette représentant depuis 1988 70 à 80 % des recettes courantes.

En Algérie, l'ajustement a donc porté sur les importations et sur la croissance. En 1990, le volume des importations représentait 69 % de celui de 1984. Le niveau moyen du PIB par tête a subi une baisse de l'ordre de 20 % par rapport au début des années quatre-vingt. En parité de pouvoir d'achat, le PIB par tête algérien, autrefois largement supérieur, est maintenant comparable à celui de la Tunisie.

GRAPHIQUE 2 - Croissance du PIB par tête (taux annuel moyen en %)



Source : Banque mondiale, *World Tables* 1992.

2

Algérie : le blocage des réformes

La baisse de l'activité algérienne n'est toutefois pas uniquement imputable à la réduction de la capacité d'importation et, dans l'hypothèse où la contrainte financière se trouverait relâchée, la reprise pourrait rester à court terme limitée. Depuis 1989, l'Algérie s'est en effet engagée dans un processus de réformes structurelles particulièrement difficile puisqu'il constitue une remise en cause radicale à la fois des pratiques et de l'idéologie antérieures. L'ensemble des relations économiques et sociales a été affecté sans que de nouvelles règles du jeu soient clairement établies. Le processus démocratique avorté a laissé la place à une crise politique qui ne cesse de s'aggraver. Aujourd'hui, la crise économique et la crise politique se nourrissent l'une l'autre et bloquent le processus de réformes.

Ce blocage apparaît très clairement dans le "Programme de travail du gouvernement" présenté par le premier ministre, B. Abdesselam, en septembre dernier. La marge financière de l'Algérie va être déterminée par l'évolution des prix des hydrocarbures, les apports de capitaux liés à l'ouverture du secteur pétrolier, les accords de refinancement de la dette qui pourront être conclus. Dans l'hypothèse la plus contrainte, le programme économique prévoit de réserver les ressources en devises aux importations nécessaires pour couvrir les besoins essentiels de la population. Toute marge de manœuvre supplémentaire sera allouée aux industries dont le blocage serait particulièrement préjudiciable à l'emploi. Le chômage touche en effet 1,5 million de personnes, soit 22 % de la population active.

La gestion administrative de la pénurie va, de façon évidente, à l'encontre de la politique de libéralisation menée depuis 1989. Les importations de produits concurrents de la production nationale sont interdites. La loi sur la monnaie et le crédit qui avait marqué en 1990 une étape importante de la libéralisation a été révisée. Le budget 1993 renoue avec la pratique des larges déficits que cette loi devait extirper : le déficit prévu atteindrait 14 % du PIB. L'objectif de contrôle de l'évolution monétaire paraît donc hors d'atteinte. Pour limiter les pressions inflationnistes – le taux d'inflation en 1992 devrait s'établir au-dessus de 30 % – le gouvernement s'est opposé à la nouvelle dévaluation du dinar préconisée par le FMI et a renoncé à la convertibilité précédemment annoncée pour 1993. Un système de taux de change multiples doit être mis en place.

L'ensemble de ces mesures n'est en principe pas censé remettre en cause l'orientation vers l'économie de marché prise il y a maintenant quatre ans. Les éléments d'ouverture et de libéralisation qui n'imposent pas un coût trop sévère à l'économie sont, en principe, maintenus, voire développés : ouverture aux capitaux étrangers, privatisations... Cependant des décisions récentes, celles qui concernent la gestion des entreprises publiques notamment, sont bien l'indice d'une "recentralisation" du pouvoir économique.

3

Maroc et Tunisie : une nouvelle étape

Le Maroc et, plus encore, la Tunisie ont atteint un grand nombre des objectifs qu'ils s'étaient fixés lorsqu'ils ont adopté leurs plans d'ajustement : réduction des déséquilibres de leurs opérations courantes et de leurs budgets, diminution de la charge de l'endettement et avancée dans les deux principaux champs des réformes structurelles, la libéralisation du commerce extérieur et la transformation du rôle de l'Etat dans l'économie. L'annonce par chacun des deux pays du passage au cours de cette année à la convertibilité de la monnaie pour les transactions courantes marque d'un point d'orgue les transformations accomplies.

Cependant, les deux pays ont besoin de retrouver une croissance plus forte. Le net ralentissement de la croissance des années quatre-vingt a sérieusement limité les progrès dans le domaine social et conduit à une aggravation du chômage qui se situe à des taux voisins de 15 %. Au-delà des variations annuelles de la conjoncture dans des pays où les aléas climatiques jouent encore un rôle considérable, la question est de savoir si les transformations structurelles accomplies permettront prochainement de retrouver un sentier de croissance plus élevé sans réapparition des déséquilibres. Les résultats de la balance commerciale obtenus en 1992 sont à cet égard préoccupants. Plus généralement, le déficit structurel des échanges commerciaux de ces pays risque d'être difficile à contrôler au cours des années qui viennent. La nécessaire relance de l'investissement et la poursuite de la libéralisation des importations vont accélérer la progression des achats à l'étranger. Les exportations ont encore un fort contenu en importations (le cas du textile est exemplaire à cet égard). De nouveaux créneaux et de nouvelles sources de compétitivité devront être trouvés. C'est un enjeu essentiel pour des pays qui veulent faire des exportations le moteur de leur croissance.

4

Le rôle de la politique communautaire



Rédaction :

Centre
d'études prospectives
et d'informations
internationales,
9, rue Georges-Pitard
75015 Paris
Tel. (1) 48.42.64.64
Télécopie : (1) 48.42.59.12

Rédacteur en chef :
Jean Pisani-Ferry.

Réalisation :
Annick Hutteau.

Diffusion :
La Documentation Française.

Abonnement d'un an
(8 numéros) : 190 F (France),
220 F (Etranger),
28 F (suppl. pour envoi
par avion).

Commande adressée à :
La Documentation Française,
124, rue Henri-Barbusse
93308 Aubervilliers Cedex.

Directeur de la publication :
Jean Pisani-Ferry.

ISSN 0243-1947

CPPP numéro 1462 AD
1er trimestre 1993
Février 1993

Imp. SNLIR - IVRY

Imprimé en France

Le Maroc et la Tunisie sont dans une période de transition délicate. La situation algérienne est critique. Les transformations économiques et sociales en cours sont profondes, mais peuvent, à court terme, renforcer les sources d'instabilité. La Communauté européenne s'en inquiète. Elle cherche à définir avec le Maghreb de nouveaux types de relations financières et commerciales fondées sur le partenariat et le libre-échange. Les effets directs qui peuvent en être attendus à un horizon rapproché sont évidemment limités. Mais une telle perspective marquerait de façon forte l'ancrage du Maghreb à l'espace économique européen et l'irréversibilité de l'ouverture et de la libéralisation de ces pays.

Des discussions préparatoires aux accords de libre-échange sont actuellement menées sur un plan bilatéral avec le Maroc et la Tunisie. Mais la situation actuelle de l'Algérie fractionne l'espace maghrébin en dépit de la perspective d'intégration régionale créée par l'Union du Maghreb Arabe. L'Algérie ne reste cependant pas à l'écart du rapprochement économique qui se dessine avec l'Europe. L'ouverture du secteur pétrolier algérien, le doublement du gazoduc transméditerranéen et la construction du gazoduc Algérie-Maroc-Espagne vont renforcer les liens de part et d'autre de la Méditerranée dans un domaine essentiel.

Avec plus ou moins d'étendue et de succès, l'ouverture maghrébine progresse. Jusque-là l'Europe l'a encouragée et soutenue, mais, dans le même temps, soucieuse de protéger ses secteurs sensibles d'une concurrence trop forte, elle l'a aussi bridée. Les avancées qui se dessinent aujourd'hui sont significatives. Au moment où l'émergence de trois grands espaces régionaux se fait de plus en plus nette à l'échelle mondiale, il importe que l'Europe parvienne à inscrire ses relations avec ses voisins du Sud dans une vision plus cohérente.

Agnès Chevallier

VIENT DE PARAÎTRE

ÉCONOMIE PROSPECTIVE INTERNATIONALE

n° 52, 4ème trimestre 1992

- France et Allemagne : quelles spécialisations commerciales ?, M. Freudenberg et F. Müller.
- La France et sa politique économique en UEM, C. Wyplosz.
- Croissance et démographie dans les pays industrialisés, V. Coudert.
- Le niveau de vie des pays en développement a-t-il progressé depuis 1960 ?, C. Baulant.
- Lu : Etats-Unis-Japon, l'affrontement de deux modèles, E. Dourille-Feer.